

Zeitschrift: Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Herausgeber: Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

Band: - (1986-1987)

Heft: 16: "Vers un travail social féministe"

Artikel: Vers la solidarité

Autor: Lachat, Marie-Josèphe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-350097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— « **VERS UN TRAVAIL SOCIAL FÉMINISTE** » —

BULLETIN D'INFORMATION DU BUREAU DE LA CONDITION FÉMININE (BCF) DE LA RÉPUBLIQUE
ET CANTON DU JURA — 19, RUE DES MOULINS — 2800 DELÉMONT

Vers la solidarité...

Depuis 1981, nous assumons chaque semaine une Permanence et, en dehors de ces heures de disponibilité, nous recevons, sur rendez-vous, les femmes qui le désirent.

Pourtant le BCF n'est pas un service social et il ne doit pas le devenir; d'ailleurs aucune d'entre nous n'est assistante sociale.

C'est en fonction de notre tâche d'information que nous avons ouvert cette Permanence, nous apercevant à quel point les femmes ignoraient leurs droits. C'est aussi pour nous assurer une meilleure connaissance de ce qui "fait" la "condition féminine jurassienne".



(dessin tiré de la brochure "Femmes information de Genève").

Là également se fortifie notre motivation. Car, nous laissant envahir par les difficultés vécues par les femmes qui nous visitent, nous laissant investir par leur destin, nous revendiquons avec davantage de force et de conviction l'amélioration de notre condition. Oui, la solidarité existe !

Les personnes que nous recevons, dans la mesure du possible, nous les aiguillons auprès des services compétents ou bien nous leur proposons les démarches adéquates. Parfois, le manque de services sociaux régionaux nous oblige à épauler plus longuement telle ou telle femme. Mais nous avons toujours refusé le "maternage", refusé de décider à la place de la personne, même si celle-ci nous le demandait fortement.

Ce qui n'est pas toujours admis et compris.

Et dans ce travail, nous avons souvent ressenti un malaise : nous devons faire admettre à des femmes des situations contre lesquelles, par ailleurs, nous nous battons. Nous devons leur faire supporter des faits que nous contestons. Même au BCF (!), elles apprennent qu'il n'y a pas d'assurance-maternité, qu'il n'y a pas de protection contre le licenciement si elles revendiquent l'égalité salariale; même au BCF, elles apprennent qu'elles n'ont pas droit..., qu'elles ne peuvent pas...

(Suite de l'éditorial p.20).

Permanence

Jour d'accueil de la Permanence :

jeudi de 16 à 19 heures

Sans rendez-vous, vous pouvez, ce jour-là :

- consulter la documentation
- emprunter des livres
- recevoir des renseignements précis ou des conseils.



066/22 98 66

Pour recevoir Inform'elles

Ecrire ou téléphoner au BCF, rue des Moulins 19, 2800 Delémont, téléphone 066 / 22 98 66.

AFFRANCHI À FORFAIT
2800 Delémont 1

suite de l'éditorial

*Cela non plus n'est pas toujours admis...
et leur passivité, encore moins, par
nous !*

*Dans un premier temps, nous refusons
d'exercer sur les personnes qui nous vi-
sitent un quelconque pouvoir et nous at-
tendons d'elles, dans un deuxième temps,
qu'elles prennent une parcelle de pouvoir
en militant et en revendiquant avec nous
une amélioration... et nous nous impa-
tientons !*

*Nous oublions qu'il faut une pause, un
"ressourcement", entre les deux phases.*

*Et, alors que nous nous demandons com-
ment établir un lien entre notre féminis-
me et ce travail d'accueil, d'écoute,
de conseil que nous tentons, voilà qu'on
vient nous parler d'un travail social fé-
ministe !*

*Un travail social féministe qui nous mè-
nerait, lui aussi, à la solidarité !*

Saurons-nous prendre le temps d'essayer ?

Marie-Josèphe Lachat

Sommaire

	<u>pages</u>
- Editorial	1 et 20
- Dossier : "Vers un travail social féministe"	2 - 9
- Rubrique du Centre de liaison	10 - 12
- BCF : Activités passées... ... et futures	13 - 19 19

Ont participé à l'élaboration de ce
bulletin :

pour le Centre de liaison : Christine
Barré, Liliane Charmillot, Liliane
Farine, Mariéthé Mertenat, Anne-
Marie Wermeille.

pour le BCF : Guite Aubry, Elisabeth
Buchwalder, Caroline Friedli,
Madeline Gentil, Madeleine Koller
et Marie-Josèphe Lachat.

Les dessins du dossier sont tirés de
la brochure "Ménage-toi" du Collège du
travail de Genève.